



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2020

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
2. Ouverture de la séance extraordinaire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget municipal pour l'année 2021
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les exercices 2021, 2022 et 2023
6. Période de questions (conformément à la Loi, les questions lors de cette séance ne peuvent porter que sur le budget 2021 ou le programme triennal des dépenses en immobilisations)
7. Levée de la séance